LUNDI 14 JUIN 2021

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants: Mme Alexandra Champagne, Mme Cynthia St-Pierre, M. Éric Bergeron, M. Ghislain Vachon, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon et ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8273-0621

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 3 mai 2021.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8274-0621

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de la conseillère Johanne Gagnon, appuyée par le conseiller Éric Bergeron, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mai 2021 tels que déposés au montant total de 162 756.65 \$. ADOPTÉE

8275-0621

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8276 - 0621

ADOPTÉE

Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier 2020.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement

8277-0621

QUE le rapport du maire sur les faits du rapport financier 2020 soit accepté tel que déposé.

QUE ledit rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le journal l'Écho, en vertu du Code municipal art.176.2.2.

Avis de motion et présentation du projet de règlement no 195-0621 concernant un programme de financement pour les raccordements privés à l'aqueduc.

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Cynthia St-Pierre que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, sera présenté pour adoption un règlement concernant la mise en place d'un programme d'aide à la mise aux normes des raccordements privés à l'aqueduc municipal.

8278-0621

Séance tenante, la secrétaire-trésorière présente un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

ADOPTÉE

Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt no 196-0621.

Monsieur Éric Bergeron, par la présente :

8279-0621

- Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 196-0621 décrétant un emprunt de 250 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des raccordements privés à l'aqueduc municipal décrété par le règlement 195-0621.
- Dépose le projet de règlement numéro 196-0621 intitulé règlement décrétant un emprunt de 250 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des raccordements privés à l'aqueduc municipal

ADOPTÉE

Contrat de marquage de la ligne d'emprise sur le 6^e rang, route de l'Église et rue St-Pierre.

ATTENDU qu'afin de positionner les boîtes d'entrée de services en vue des travaux de remplacements de conduite d'eau potable, il est nécessaire de marquer la ligne d'emprise et des servitudes hors emprise devant les bâtiments du 6^e rang, de la route de l'Église et de la rue St-Pierre;

es

8280-0621

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu de donner à la firme EXP Inc. le contrat de marquage de la ligne d'emprise au montant de 1800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Avis de motion et présentation du projet de règlement sur la gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Alexandra Champagne que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, sera présenté pour adoption un règlement numéro 194-0621 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

8281-0621

Séance tenante, la secrétaire-trésorière présente un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Convocation d'une séance spéciale le 21 juin 2021.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que la séance spéciale pour l'adoption du programme de financement, pour l'adoption du règlement d'emprunt no 196-0621 et du règlement sur la gestion contractuelle soit tenue le lundi 21 juin 2021 à 19h00 au Centre Multifonctionnel et que les Membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTÉE

8282-0621

Devancement de la séance au 5 juillet 2021.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que la séance ordinaire du conseil soit tenue le lundi le 05 juillet 2021 à 20h00 au lieu du lundi 12 juillet et que ce soit publié dans notre journal local et par avis public. ADOPTÉE

8283-0621

Contrat pour signalisation routière pour réparation majeure d'aqueduc.

ATTENDU que la municipalité doit effectuer des travaux de réparation d'un bris d'aqueduc sur le 6^e rang et interrompre la circulation pendant la durée des travaux;

8284-0621

ATTENDU que la compagnie Signalétik offre un plan de signalisation routière qui répond aux normes du ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que le responsable des travaux de voirie soit autorisé à retenir les services de Signalétik au montant de 3 745 \$ plus taxes, pour instaurer la signalisation routière pendant les travaux.

ADOPTÉE

Contrat pour le déménagement du gazébo.

ATTENDU que le gazébo situé sur le futur site de l'usine de traitement de l'eau potable, doit être déménagé ;

8285-0621

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu d'embaucher Cabanons Grandmont pour déménager le gazébo au coût maximal de 2 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Achat de panneaux de signalisation.

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer plusieurs panneaux de signalisation et d'en ajouter sur certains secteurs ;

8286-0621

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que le responsable des travaux de voirie soit autorisé à faire l'achat de panneaux de signalisation ainsi que les poteaux et attaches.

ADOPTÉE

Contrat pour le plantage de poteaux de signalisation.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser le responsable des travaux de voirie à réserver l'entrepreneur Excavation MB pour le plantage de poteaux de signalisation, pour un montant d'environ 1080\$ plus taxes.

8287-0621

Embauche d'un étudiant pour l'entretien de terrains municipaux.

ATTENDU que nous avons obtenu une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'entretien de terrains municipaux ;

8288-0621

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d'embaucher Nathan Boivin, pour une période minimum de six semaines au tarif de 13.50 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

Demande d'appui du député de Richmond-Arthabaska – Ligne 988.

ATTENDU QUE la détresse et l'anxiété touchent de plus en plus de gens; ATTENDU QU'une personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement; 8289-0621

ATTENDU QU'il existe plusieurs numéros de téléphone pour appeler à l'aide;

ATTENDU QU'il serait plus accessible de regrouper tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide en un seul service;

ATTENDU QU'un simple numéro de téléphone à trois chiffres (988) serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence dans la vie de certaines personnes;

ATTENDU QUE le député fédéral de Richmond-Arthabaska, Alain Rayes, a sollicité l'appui des municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Rosaire appuie la démarche du député Alain Rayes auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres;

DE transmettre une copie de cette résolution au député ainsi qu'à la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu.

Levée de l'assemblée par la con conseiller Éric Bergeron à 20h25.	seillère Johanne Gagnon, appuyé par le	8290-062
Harold Poisson,	Julie Roberge, directrice	
Maire	générale et secrétaire-trésorière	